



## PROGRAMME :

# ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

à risque cardiovasculaire « Mon cœur c'est pour longtemps » (ETP FdRCV)

**Objectif :** Aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique (OMS).

**Descriptif :** PROGRAMME EN 2 TEMPS :

**1<sup>er</sup> TEMPS ÉDUCATIF :**

- un 1<sup>er</sup> Bilan Educatif Partagé pour faire le point et déterminer les objectifs éducatifs à atteindre ;
- 4 séances collectives (connaissance de la maladie, activité physique, nutrition, suivi du traitement, surveillance) ;
- un 2<sup>è</sup> Bilan Educatif Partagé pour établir un plan personnalisé de prévention.

**2<sup>è</sup> TEMPS DE SUIVI :**

- un 3<sup>è</sup> Bilan Educatif Partagé qui permet de réaliser un suivi ;
- un atelier collectif à 1 an avec le groupe de patients qui leur permet ensemble d'échanger et de partager des solutions pour lever les éventuels freins rencontrés.

**Pour qui ?**

Patient présentant au moins 2 facteurs de risque cardiovasculaire, dont une HTA traitée et/ou une dyslipidémie traitée, +/- associé à un ou des autres facteurs de risque cardiovasculaire : obésité ou adiposité abdominale, tabagisme actuel ou sevré depuis moins de 3 ans, HTA et/ou dyslipidémie non traitées.

*Critères de non inclusion :*

- complications cardiovasculaires
- barrière de la langue (sauf si interprète)

**Modalités**

- Accès direct sur RDV au 03 83 44 87 42.

**d'inscription :**

- Inclusion lors de l'examen de prévention en santé (EPS). Il suffit au patient de prendre RDV pour un EPS par tél au 03 83 44 87 50 ou via le formulaire du site internet : <https://www.uc-cmp.fr/>

**Où en bénéficier ?** Centre de Médecine Préventive : sites de Vandoeuvre-lès-Nancy et St-Dizier.

**Prise en charge :**

Tous les programmes sont financés à 100%, il n'y a aucun frais pour les patients.

**Démarches du**

**médecin traitant :**

**Pas de démarche particulière.** Pas d'obligation de prescription.  
Un courrier d'adressage est le bienvenu.

**Information du**

**médecin traitant :**

Courrier adressé au médecin traitant à chaque étape du programme.



## PROGRAMME :

# ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

atteint de Diabète de type 2 « Bien vivre avec mon Diabète » (ETP DT2)

## EN PRATIQUE

**Objectif :** Aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique (OMS).

**Descriptif :** PROGRAMME EN 2 TEMPS :

### 1<sup>er</sup> TEMPS ÉDUCATIF :

- un 1<sup>er</sup> Bilan Educatif Partagé pour faire le point et déterminer les objectifs éducatifs à atteindre ;
- 4 séances collectives (connaissance de la maladie, activité physique, nutrition, suivi du traitement, surveillance) ;
- un 2<sup>è</sup> Bilan Educatif Partagé pour établir un plan personnalisé de prévention.

### 2<sup>È</sup> TEMPS DE SUIVI :

- un 3<sup>è</sup> Bilan Educatif Partagé qui permet de réaliser un suivi ;
- un atelier collectif à 1 an avec le groupe de patients qui leur permet ensemble d'échanger et de partager des solutions pour lever les éventuels freins rencontrés.

**Pour qui ?** Patient atteint de Diabète de type 2

Critère de non inclusion : barrière de la langue (sauf si interprète)

**Modalités d'inscription :**

- Accès direct sur RDV au 03 83 44 87 42.
- Inclusion lors de l'examen de prévention en santé (EPS). Il suffit au patient de prendre RDV pour un EPS par tél au 03 83 44 87 50 ou via le formulaire du site internet : <https://www.uc-cmp.fr/>

**Où en bénéficier ?** Centre de Médecine Préventive : sites de Vandouvre-lès-Nancy, Longwy, Saint-Dié-des-Vosges et Saint-Dizier.

**Prise en charge :** Tous les programmes sont financés à 100%, il n'y a aucun frais pour les patients.

**Démarches du médecin traitant :** Pas de démarche particulière. Pas d'obligation de prescription. Un courrier d'adressage est le bienvenu.

**Information du médecin traitant :** Courrier adressé au médecin traitant à chaque étape du programme.